



# FLASH INFO

## Postes offerts aux examens professionnels TSEF2 et TSEF1 pour 2017

Deux arrêtés du 18 juillet 2016 fixent **au titre de l'année 2017** le nombre de postes offerts aux examens professionnels pour l'accès aux grades de TSEF2 et de TSEF1 du ministère de la défense.

Le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade **TSEF2** du ministère de la défense, dont l'ouverture a été autorisée pour l'année 2017 par arrêté du 18 mai 2016, est fixé à **49**.

Le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade **TSEF1** du ministère de la défense, dont l'ouverture a été autorisée pour l'année 2017 par arrêté du 18 mai 2016, est fixé à **39**.

### Commentaire

Il est à rappeler qu'en 2016, il y avait pour ces examens pro 46 postes offerts pour les TSEF2 et 38 pour les TSEF1.

Comme d'habitude, le nombre de postes offerts aux examens professionnels est **à déduire des avancements de grades** (CAPL)... Le **SNPTP-FO** dénonce ce fait et revendique que les examens pro viennent **en supplément** de la liste d'aptitude annuelle (choix), pour **que les taux pro/pro s'appliquent exclusivement à l'avancement au choix** !

*Paris, le 25 août 2016*